



KPMG S.A.
Bretagne Océan
Immeuble Bassam
12 Quai Armand Considère
CS 42923
29229 Brest Cédex 2
France

Téléphone : +33 (0)02.98.31.98.31
Télécopie : +33 (0)02.98.31.98.30
Site internet : www.kpmg.fr

*Maison de Quartier de
Lambézellec Association*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Maison de Quartier de Lambézellec Association

30, rue Coëtlogon - 29200 Brest

Ce rapport contient 22 pages

Référence : PG-202-038



KPMG S.A.
Bretagne Océan
Immeuble Bassam
12 Quai Armand Considère
CS 42923
29229 Brest Cédex 2
France

Téléphone : +33 (0)02.98.31.98.31
Télécopie : +33 (0)02.98.31.98.30
Site internet : www.kpmg.fr

Maison de Quartier de Lambézellec Association

Siège social : 30, rue Coëtlogon - 29200 Brest

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'Association Maison de Quartier de Lambézellec,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison de Quartier de Lambézellec relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 19 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 19 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Maison de Quartier de Lambézellec Association
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
16 juin 2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brest, le 16 juin 2020
KPMG S.A.

Patricia Genest
Associée

ACTIF			Exercice			Exerc préc.
			Montant brut	Amort. Ou prov.	Montant net	Au : 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Acances et acomptes				
		TOTAL	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. Techniques, mat . Out. Industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	22 347,10 50 042,25	19 145,75 41 261,36	3 201,35 8 780,89	4 194,95 13 437,46
	TOTAL	72 389,35	60 407,11	11 982,24	17 632,41	
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Titre immob. Activités de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
	TOTAL	-	-	-	-	
Total I			72 389,35	60 407,11	11 982,24	17 632,41
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL	-	-	-	-
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	31 984,32		31 984,32	35 260,35
	TOTAL	31 984,32	-	31 984,32	35 260,35	
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avances (4)	200 022,22 362 526,05 3 528,27		200 022,22 362 526,05 3 528,27	200 011,11 349 087,39 2 905,12	
	Total II	598 060,86	-	598 060,86	587 263,97	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			670 450,21	60 407,11	610 043,10	604 896,38
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autre					

PASSIF (avant répartition)		Exercice	Exerc préc. Au : 31/12/2018	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv. Bien renouvel.) Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	164 137,44 149 287,84 14 829,65	164 137,44 136 764,49 12 523,35	
	Autres fonds associatif			
	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)	3 338,76	5 341,75	
Total I		331 593,69	318 767,03	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques Provisions pour charges	64 141,00	72 195,00	
	Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	27 306,81	21 825,06	
Total II		91 447,81	94 020,06	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	20 454,99 50 915,71 115 630,90	20 684,34 50 626,61 120 463,59	
	Total III		187 001,60	192 109,29
	Ecart de conversion passif IV			
	TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		610 043,10	604 896,38
	Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)		
		Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autre	

Période de l'exercice
Période de l'exercice précédent

01/01/2019 31/12/2019
01/01/2018 31/12/2018

		Exercice	Exerc. Précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : biens		
	Services liés à des financements réglementaires	12 499,10	12 286,75
	Autres services	300 640,19	303 264,80
	Montant net du Chiffre d'affaires	313 139,29	315 551,55
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	245 970,21	263 637,24
	Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	58 695,82	44 270,59
Cotisations	24 961,30	24 902,05	
Autres produits	9 245,42	9 444,17	
Total des produits d'exploitation I		652 012,04	657 805,60
	Marchandises	1 783,61	1 711,56
	Matières premières et autres approvisionnements	19 948,19	21 630,97
	Autres achats et charges externes (1)	94 581,32	114 448,10
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 608,32	12 087,78
	Salaires et traitements	375 173,93	335 426,66
	Charges sociales	85 764,74	99 668,31
	Dotations d'exploitation sur immo. Amortissements	5 650,17	5 236,88
	Dotations provisions pour risques	11 855,00	3 687,00
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	26 245,34	26 492,77
Total des charges d'exploitation II		634 610,62	620 390,03
Résultat d'exploitation (I-II)		17 401,42	37 415,57
Opér. Commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficit ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créan.		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 567,36	4 299,81
	Reprises sur provisions, transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers V		1 567,36	4 299,81
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	118,80	55,00
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		118,80	55,00
Résultat financier (V-IV)		1 448,56	4 244,81
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		18 849,98	41 660,38
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		1 063,78

Compte de résultat

MAISON DE QUARTIER DE LAMBEZELLEC

Période de l'exercice
Période de l'exercice précédent

01/01/2019 31/12/2019
01/01/2018 31/12/2018

		Exercice	Exerc. Précédent
Produits except.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		63,27
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 002,99	2 122,46
	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	684,90	
	Total des produits exceptionnels VII	2 687,89	2 185,73
Charges except.	Charges exceptionnelles sur opération de gestions	570,86	63,27
	Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	450,61	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		10 277,00
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 021,47	10 340,27
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 666,42	- 8 154,54
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	205,00	886,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	4 386,49	1 170,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	9 868,24	21 266,49
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		660 653,78	665 461,14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		645 824,13	652 937,79
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		14 829,65	12 523,35
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		385 576,00	358 795,00
	Bénévolats	75 500,00	55 500,00
	Prestations en nature	310 076,00	303 295,00
	Dons en nature		
Charges		385 576,00	358 795,00
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	310 076,00	303 295,00
	Personnel bénévole	75 500,00	55 500,00

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MAISON DE QUARTIER DE LAMBEZELLEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 610 043,10 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 14 829,65 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/05/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs gratuits et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Événements postérieurs à la clôture

Information relative au traitement comptable induit par l'épidémie de COVID 19 :

Les comptes annuels ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La valorisation de nos actifs et passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Le confinement sanitaire de la population en vigueur depuis le 17 mars 2020 s'est traduit par la fermeture de l'association à compter de cette date.

Dans ces conditions, la plupart des salariés ont été placés en activité partielle, soit activité partielle totale, soit activité partielle partielle, selon la possibilité, déterminée au cas par cas, de maintenir une partie d'activité en télétravail.

La Responsable administrative et comptable a poursuivi son activité en télétravail ainsi que deux salariés mis à disposition de l'association par la Ligue de l'enseignement FOL 29 : la Directrice et le Coordinateur enfance – jeunesse.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminut°	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 347			22 347
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 929			19 929
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 113			30 113
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	72 389			72 389
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	72 389	0	0	72 389

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Amortissements des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminut°	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 152	994		19 146
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 826	2 843		15 668
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 779	1 814		25 593
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	54 758	5 650	0	60 407
ACTIF IMMOBILISE	54 758	5 650	0	60 407

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 513 €uros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à mois d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participation			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	31 984	31 984	
Charges constatées d'avance	3 528	3 528	
Total	35 513	35 513	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	11 585
Intérêts courus/Dat	22
Total	11 607

Notes sur le bilan

Fonds propres**Tableau de variation des fonds associatifs**

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminut°	En fin d'exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit de reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	164 137			164 137
Report à nouveau	136 764	12 523		149 288
Résultat de l'exercice	12 523	14 830	12 523	14 830
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	5 342		2 003	3 339
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	318 767	27 353	14 526	331 594

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	72 195	11 855	19 909		64 141
Pour Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	72 195	11 855	19 909	0	64 141
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice					
Exploitation		11 855	19 909		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 002 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à - d'un an	Échéances à + d'un an	Échéances à + de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (*)				
Autres emprunts obligatoires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des éta de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	50 916	50 916		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 455	20 455		
Produits constatés d'avance	115 631	115 631		
Total	187 002	187 002	0	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	20 455
Prov. Congés payés	14 720
Prov. Charges sociales / Congés payés	3 746
Etat - Formation continue	3 701
Prov. Primes et indemn. À payer	1 849
Prime exceptionnelle d'achat à payer	7 500
Charges sociales sur primes provisionnées	492
Total	52 463

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploit°	Charges financières	Charges except.
Charges constatées d'avance	3 528		
Total	3 528		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploit°	Produits financières	Produits except.
Produits constatés d'avance	284		
Produits constatés d'avance sur activités	112 420		
Autofinancement	2 927		
Total	115 631		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 848 €
 Montant comptabilisé au titre de l'examen limité de la situation intermédiaire : 0 €

Subventions d'exploitation**Suivi des fonds dédiés**

	Montant initial	Fonds à engager du début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restants engager en fin d'exercice A-B+C
DDCS, "En quête d'égalité garçons filles"	10 368			9 437	9 437
VDB, "C'est un jardin extra-ordinaire"	1 420			346	346
VDB, faites le monde #3	1 066			85	85
VDB, faites le monde #2	1 266	527	527		0
PEC, boîte à livres	1 430	559	559		0
DDCC, de la rue aux loisirs	3 300	3 300	3 300		0
CAF, fonds d'amorce EVS	34 939	17 439			17 439
Total	53 789	21 825	4 386	9 868	27 307

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	75 500	55 500
Prestations en nature	310 076	303 295
Dons en nature		
Total	385 576	358 795
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	181 302	174 521
Prestations	128 774	128 774
Personnel bénévole	75 500	55 500
Total	385 576	358 795

Répartition des subventions

Le tableau ci-dessous indique la répartition entre les exercices

SUBVENTIONS PUBLIQUES ET ASSIMILEES

Organismes ou Collectivités	Objet	Engage. obtenus sur l'exercice	Prise en cpte sur l'exercice	A affecter sur le prochain exercice
DDCS du Finistère	Ville Vie Vacances	2 970,00	2 970,00	
DDCS du Finistère	En quête d'égalité garçons filles"	10 368,00	931,00	9 437,00
Caisse d'Alloc. Familiales	Mini séjours	1 800,00	1 800,00	
Caisse d'Alloc. Familiales	Sorties familiales	2 000,00	2 000,00	
Ville de Brest	Fonctionnement de base	82 019,00	82 019,00	
Ville de Brest	Animation territoriale et cohésion sociale	12 760,00	12 760,00	
Ville de Brest	Enfance Jeunesse Parentalité	93 217,00	93 217,00	
Ville de Brest	Axe culture	4 910,00	4 910,00	
Ville de Brest	Périscolaire	9 853,00	9 853,00	
Ville de Brest	Axe sport	1 180,00	1 180,00	
Ville de Brest	"Faites le monde"	1 066,21	980,94	85,27
Ville de Brest	Vie sociale Contrat de Ville	7 500,00	7 500,00	
Ville de Brest	"C'est un jardin extra-ordinaire"	1 420,00	1 074,03	345,97
Ville de Brest	AAP sports mécaniques	800,00	800,00	
Etat	Vie sociale Contrat de Ville	2 500,00	2 500,00	
Conseil Départemental	Vie sociale Contrat de Ville	4 500,00	4 500,00	
Fonjep	Espace de Vie sociale	7 107,00	7 107,00	
TOTAL		245 970	236 102	9 868